

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 4071

présenté par
Mme Ménard et Mme Thill

ARTICLE 19

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« vingt »

le mot :

« dix ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si cette réforme a pour réel objectif de mettre fin aux régimes spéciaux, il est nécessaire d'opter pour un délai plus raisonnable – donc plus court – de transition.